



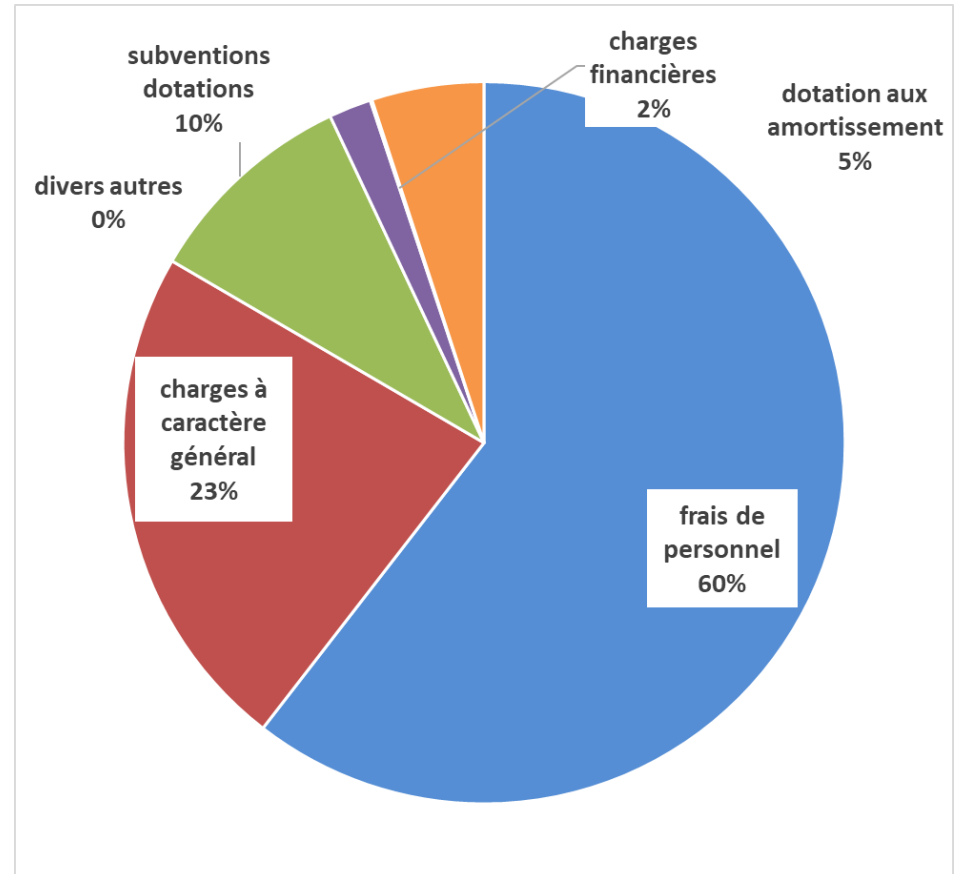
Approbation des comptes 2022 Vote des budgets 2023

Conseil municipal du 5 avril 2023

Fonctionnement : Dépenses

6 339 594,67 €

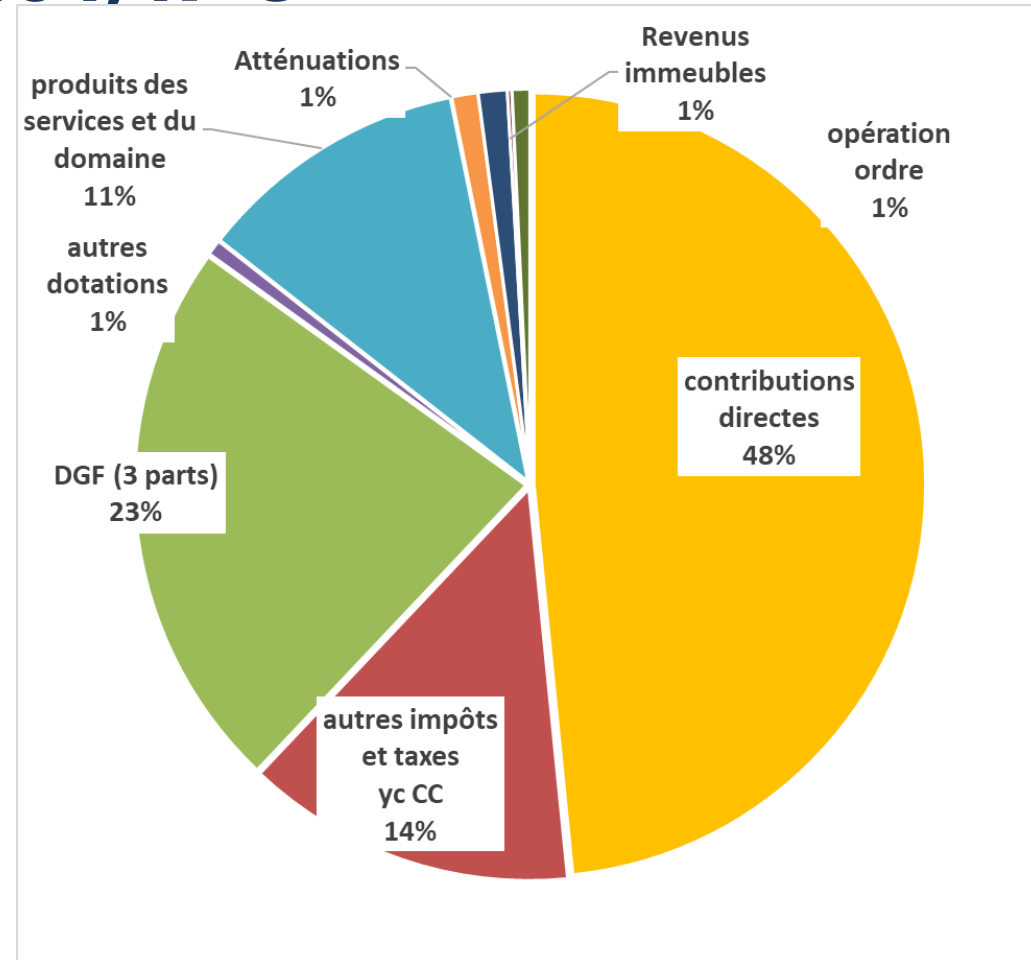
Charges générales	: 1 452 073,93 €
Dépenses de personnel	: 3 834 896,91 €
Autres charges (subventions)	: 608 409,99 €
Charges financières	: 120 274,25 €
Divers autres	: 5 351,43 €
Ordre (amortissement)	: 318 588,16 €



Fonctionnement : Recettes

7 297 464,47 €

- Produits des services	: 825 163,94 €
- Impôts et taxes	: 4 523 443,59 €
- Dont imposition directe	: 3 529 k€
- Dotations	: 1 716 404,67 €
- Dont DGF (DF, DSR, Péréquation)	: 1 666 k€
- Atténuations de charges	: 78 800,22 €
- Autres produits (revenus des immeubles)	: 86 705,54 €
- Divers autres (exc, rattachement)	: 13 396,89 €
- Ordre (régie)	: 53 549,62 €



Dépenses globales d'investissement en 2022 :

4 906 238,24€

PPI : 3,2 M€

- L'équipement multifonctions au Champ Courtin : 2 451k€
- L'aménagement du mail du Champ Courtin : 231 k€
- Extension école élémentaire : 299 k€
- Salle communale Pôle intergénérationnel : 154 k€
- Local mécanique moto : 65 k€

Hors PPI : 1 M€

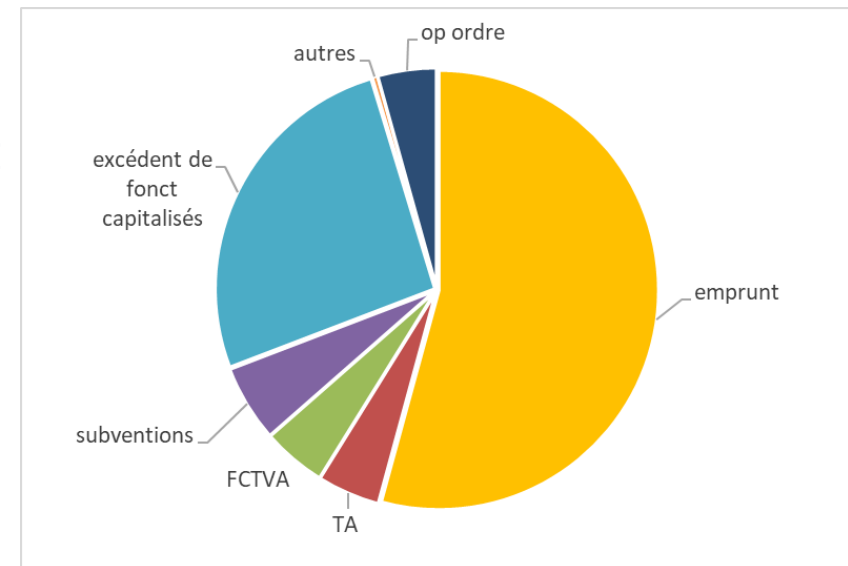
- Voiries et aménagements : 223 k€
- Bâtiment et espaces communaux : 406 k€
- Matériels équipements des services : 262 k€
- Divers autres : études, acquisitions, : 110 k€

Autres : 0,64 M€

- Remboursement emprunt capital : 583 k€
- Taxe Aménagement et reversement TA CCVIA : 58 k€

Investissements : Recettes : **7 375 064,36€**

- Excédent de fonctionnement capitalisé (n-1) : **1 925 409,65 €**
- Taxe aménagement : 340 349,73 € (*dont 110 k€ à reverser en 2023 à CCVIA*)
- Fonds de compensation de la TVA (n-2) : 346 359,00 k€
- Subventions : 416 050,86 €
- Emprunt 4 000 000 € en 2022 au taux de 1,30 %
- Opérations d'ordre (amortissement) : 318 588,16 €



compte administratif budget général

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes (sans les reports)	7 297 464,47
Dépenses (sans les reports)	6 339 594,67
Résultat de fonctionnement de l'exercice	957 869,80
Résultat de fonctionnement 2021 reporté	0
Résultat cumulé de fonctionnement de l'exercice 2022	957 869,80

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes (sans les reports)	7 375 064,36
Dépenses (sans les reports)	4 906 238,24
Résultat d'investissement de l'exercice	2 468 826,12
Résultat d'investissement 2021 reporté	- 1 091 677,17
Résultat cumulé d'investissement de l'exercice 2022	1 377 148,95

Le résultat de clôture de l'exercice s'élève à la somme de 2 335 018,75 €.

Compte de gestion : budget général

Résultats budgétaires de l'exercice

FOUILLE 1

44000 - MELESSE

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	9 358 816,83	7 305 660,83	16 664 477,66
Titres de recette émis (b)	7 448 484,68	7 838 048,71	15 286 533,39
Réductions de titres (c)	73 420,32	540 584,24	614 004,56
Recettes nettes (d = b - c)	7 375 064,36	7 297 464,47	14 672 528,83
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 358 816,83	7 305 660,83	16 664 477,66
Mandats émis (f)	4 927 830,52	6 375 819,58	11 303 650,10
Annulations de mandats (g)	21 592,28	36 224,91	57 817,19
Depenses nettes (h = f - g)	4 906 238,24	6 339 594,67	11 245 832,91
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	2 468 826,12	957 869,80	3 426 695,92
(h - d) Déficit			

Compte administratif

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 6 339 594,67	G 7 297 464,47
	Section d'investissement	B 4 906 238,24	H 7 375 064,36



Vote des Comptes de gestion
Vote des comptes administratifs

Vote du compte de gestion
Vote du compte administratif



Affectation du résultat 2022

Excédent de fonctionnement : 957 869,80€

- Pas de justification d'un report en fonctionnement

-> Affectation de l'excédent 2022 à l'investissement 2023 : (1068)

Excédent d'investissement : 1 377 148,95 €

- Report pour 2023

compte administratif assainissement

SECTION D'EXPLOITATION

Recettes (sans les reports)	308 901,94
Dépenses (sans les reports)	300 221,44
Résultat de la section d'exploitation de l'exercice	8 680,50
Résultat de la section d'exploitation 2021 reporté	21 151,09
Résultat cumulé de la section d'exploitation de l'exercice	29 831,59

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes (sans les reports)	83 850,94
Dépenses (sans les reports)	59 463,73
Résultat d'investissement de l'exercice	24 387,21
Résultat d'investissement 2021 reporté	550 926,36
Résultat cumulé d'investissement de l'exercice	575 313,57

Le résultat de clôture de l'exercice s'élève à la somme de 605 145,16 €.

Compte de gestion : budget assainissement

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	675 690,00	383 339,00	1 059 029,00
Titres de recette émis (b)	83 850,94	308 901,94	392 752,88
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	83 850,94	308 901,94	392 752,88
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	675 690,00	383 339,00	1 059 029,00
Mandats émis (f)	59 463,73	305 659,54	365 123,27
Annulations de mandats (g)		5 438,10	5 438,10
Depenses nettes (h = f - g)	59 463,73	300 221,44	359 685,17
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	24 387,21	8 680,50	33 067,71
(h - d) Déficit			

Compte administratif

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 300 221,44	G 308 901,94
	Section d'investissement	B 59 463,73	H 83 850,94



*Assainissement : Vote des Comptes
administratif et de gestion*

Vote du compte de gestion
Vote du compte administratif



Assainissement : Affectation du résultat

Excédent de fonctionnement : 29 831,59 €

Report pour 2023

Excédent d'investissement : 575 313,57 €

Report pour 2023

Compte de gestion : budget énergies renouvelables *aucune écriture*

Résultats budgétaires de l'exercice

44002 - MELESSE ENERGIES RENOUVELABLES

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 700,00	4 200,00	7 900,00
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 700,00	4 200,00	7 900,00
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Compte administratif *aucune écriture*

Pas de résultat à affecter ni de report

Vote du compte de gestion
Vote du compte administratif

Pouvoir de taux et d'assiette des communes et EPCI entre 2020 et 2023

réglementation au 12-01-23

Version 7 12-01-23

		2020	2021	2022	2023	Observations
Pouvoir de taux ^{3 6} = avant le 15/04/n ou le 30/04/n (année d'élection) – pour 2020, à titre exceptionnel : avant le 03/07/2020 (ordonnance 2020-330 art 11 ⁷)	TH résidences principales (THRP) Communes et EPCI	Pas de pouvoir de taux	la THRP est un impôt d'État			- Gel des taux en 2020 + gel en 2021 et 2022 car nationalisation de la TH sur les résidences principales en 2021 (THRP). - 2023 : disparition de la THRP.
	TH résidences secondaires (THRS) Communes et EPCI	Pas de pouvoir de taux	Pas de pouvoir de taux	Pas de pouvoir de taux	Pouvoir de taux mais lié à la TF : ! nouvelles règles de lien?	Gel des taux de 2020 à 2022 car impossibilité technique de dissocier pouvoir de taux entre résidences principales et secondaires.
	TFPB Communes et EPCI	Pouvoir de taux (exceptionnellement avant le 03/07/20 ⁸)	Pouvoir de taux ⁵	Pouvoir de taux	Pouvoir de taux	Maintien du pouvoir de taux (Rque : les EPCI ne sont pas concernés par la redescente de la TFPB départementale).
	TFPB Départements	Pouvoir de taux (exceptionnellement avant le 03/07/20 ⁸)				Perte de la TFPB en 2021 au profit des communes.
Pouvoir d'abattement ou d'exonération ^{1 4 8 8} = avant le 01/10/n pour n+1	TH résidences principales (THRP) Communes et EPCI	Pas de pouvoir d'abattement	Pas de pouvoir d'abattement	Pas de pouvoir d'abattement	Pas de pouvoir d'abattement	Pas de pouvoir à compter de 2020.
	TH résidences secondaires (THRS) Communes et EPCI	Pouvoir d'exonération	Pouvoir d'exonération	Pouvoir d'exonération	Pouvoir d'exonération	Maintien de la possibilité d'exonération sur délibération en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes situés en ZRR ¹ .
	TFPB Communes	Pas de pouvoir d'abattement et d'exonération (en 2020 pour application en 2021)	Pouvoir d'abattement et d'exonération (en 2021 pour application en 2022)	Pouvoir d'abattement et d'exonération	Pouvoir d'abattement et d'exonération	Contrainte : redescote de la TFPB départementale en 2021 sur la base des taux d'exonération et d'abattements décidés avant octobre 2019. Retour du pouvoir d'abattement et d'exonération en 2021 pour application en 2022.
	TFPB EPCI	Pouvoir d'abattement et d'exonération	Pouvoir d'abattement et d'exonération	Pouvoir d'abattement et d'exonération	Pouvoir d'abattement et d'exonération	Maintien du pouvoir d'abattement et d'exonération car les EPCI ne sont pas concernés par la redescote de la TFPB départementale.
	TFPB Départements	Pouvoir d'abattement et d'exonération				Perte de la TFPB en 2021 au profit des communes.

Variation des taux proposée : 3%

Taux départemental de TFB affecté aux communes pour compenser perte TH avec coefficient correcteur

	2016	2022	2023
Taxe habitation	: 19,17%	19,17%	19,75%
Taxe foncier non bâti	: 20,21%	20,21% + 19,90% = 40,11%	41,31%
Taxe foncier non bâti	: 61,41%	61,41%	63,25%

Résidences secondaires

estimation notifiée : total 3.863 M€

Taxe Habitation	:	40 646€
Taxe Foncier Bâti	:	3 379 841 €
Taxe Foncier non Bâti	:	159 080€
Coefficient correcteur	:	284 189 € (1,084896)

Vote des taux d'imposition

- **Charges à caractère général : 1,609 M€**
 - *+10,14 %/ BP 2022 (forte augmentation coût de l'énergie, hausse des prix alimentation et fournitures, économies demandées aux services et élus pour limiter la hausse,...)*
- **Charges de personnel : 4,415 M€**
 - *+15 %/ CA 2022 (GVT : 20 k€ ; point d'indice 2022 154 k€; créations de postes 2022 : 400 k€ et variation d'horaires 2023, recensement , arrêts et remplacements)*
- **Subventions, indemnités, contributions: 0,634 M€ (autres charges)**
 - *+4%/ BP 2022 , contrat d'association St François*
- **Charges financières : 0,14 M€**
 - *+ 20%/ CA 2022*
- **Charges imprévues et exceptionnelles: 0,27 M€**
 - **Provision pour risque contentieux : 226 k€**

Bilan des dépenses de fonctionnement

- Dépenses réelles : 7,087 M€
- Dépenses d'ordre : 0,780 M €
 - *Amortissement* : 0,33 M€

Total dépenses fonctionnement : 7,867 M€

Virement prévisionnel : 0,447 M€

Recettes de fonctionnement : 7, 87 M€

- Recettes fiscales : 4,76 M € *(stables)*
 - Impôts locaux : 3,86 M€
- Dotations : 2,04 M€ *(DGF, DSR, pas notifiés)*
- Produits des services : 0,85 M€
- Divers autres (réels) : 0,16 M€
 - Immeubles
 - Atténuation charges
 - exceptionnels
- **Bilan des recettes réelles : 7,81 M€** - recettes ordre 55 k€
 - Pas de résultat reporté

Virement prévisionnel : 0, 447 M€

Les postes de dépenses d'équipement :

- **PPI : 5,36 M€**

– Salle intergénérationnelle	:	110 k€
– Collège études	:	30 k€
– Abord pôle (rue d'Enguera)	:	100 k€
– Extension élémentaire	:	1 500 k€
– Nouveau groupe scolaire	:	45 k€
– Salle Multifonctions	:	2 150 k€
– Mail et Quai Champ Courtin	:	720 k€
– RD 28	:	519 k€
– Rond point Olivettes	:	37 k€
– Salle polyvalente	:	150 k€

**Les postes de dépenses d'équipement :
autres dépenses : 1 702 k€**

- **Dépenses récurrentes**
 - Voirie - PPMV –Programme pluriannuel de modernisation de la voirie
 - Acquisitions foncières, études ZAC
 - Mobilier urbain, espaces verts, aires de jeux, sécurité,
 - Cimetière
 - Matériel ST divers, matériel cuisine, mobilier, artistique
 - Informatique
 - Accessibilité, Energie
- **Etudes, Acquisitions diverses et matériels services**
 - CODD
 - Restaurant scolaire (cellule de refroidissement)
 - Acquisitions diverses, mobilier,
 - Informatique (matériel ,logiciel, liaisons, numérique écoles)
 - Véhicules dont vélos pour services
- **Travaux bâtiments**
 - Re-lamping – économies d'énergie
 - Préau et garage vélo élémentaire
 - Aménagement pôle enfance et maison Alleux, logement poste
 - Projet lavoir
- **Aménagements extérieurs et VRD**
 - Parc, jardins, éco-pâturage
 - Espace cinéraire (RAR)
 - Eclairage SDE –armoires (RAR)
 - Boucle mobilité
- **Budget participatif**

Dépenses d'investissement

• Le remboursement des emprunts	: 0,690 M€
• Les « restes à réaliser »	: 0,295 M€
• Les nouveaux crédits	: 6,766 M€
• Dépenses imprévues et taxe d'aménagement ^(TA)	:
0,170 M€	
• Total dépenses réelles	: 7,92 M€
<i>Amortissements</i>	: 0,055 M€
<i>Opérations patrimoniales</i>	: 0,212 M€
Total	: 8,19 M€

Les postes de recettes d'équipement :

• Subventions (Etat, Région, Dept, CCVI...)	: 2,166 M€
• Reversement de la TVA (FC TVA)	: 0,484 M€
• Taxe d'aménagement	: 0,100 M€
• Excédent de fonctionnement capitalisé (N-1)	: 0,958 M€
• Divers CCVIA	: 0,027 M€
• Solde exécution n-1	: 1,377 M€
• <i>Amortissement et divers</i>	<i>: 0,333M€</i>
• <i>Opérations patrimoniales</i>	<i>: 0,212 M</i>
• <i>Autofinancement prévisionnel (N)</i>	<i>: 0,447M€</i>

 Recours à l'emprunt : 2,09 M €

Total recettes investissement : 8,19 M €

Dépenses :

Numéros de chapitre	Intitulés
011	Charges à caractère général
012	Charges de personnel et frais assimilés
014	Atténuations de produits
65	Autres charges de gestion courante
66	Charges financières
67	Charges exceptionnelles
68	Dotations aux amortissements et provisions
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections
022	Dépenses imprévues
023	Virement à la section d'investissement

Recettes :

Numéros de chapitre	Intitulés
013	Atténuations de charges
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses
73	Impôts et taxes
74	Dotations et participations
75	Autres produits de gestion courante
76	Produits financiers
77	Produits exceptionnels
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections

Dépenses :

Numéros d'opération	Intitulés des opérations d'équipement
OP 24	Non affectées
Op 0010	Mairie et ateliers municipaux
OP 0011	Salle polyvalente
OP 0012	Restaurant municipal
Op 0013	Ecole maternelle
OP 0014	Ecole élémentaire
OP 0015	Salle omnisport n°2
Op 0019	Stades et installations sportives
Op 0020	Local « espace jeunes »
Op 0021	Salle omnisport n°1
Op 0022	Eglise
Op 0023	CLSH Enfance
Op 0025	Bibliothèque
Op 0026	Budget participatif
Op 0027	Nouveau groupe scolaire
Op 0068	Voirie réseaux et autres aménagements
Numéros de chapitres	Intitulés des chapitres
10	Dotations, fonds divers et réserves
16	Emprunts et dettes assimilées
020	Dépenses imprévues
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections

Recettes :

Numéros de chapitres	Intitulés des chapitres
10	Dotations, fonds divers et réserves
13	Subventions d'investissement
16	Emprunts et dettes assimilées
27	Autres immobilisations financières
020	Dépenses imprévues
021	Virement de la section de fonctionnement
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections

Autorisations de programme				Crédits de paiement				
Intitulé autorisation de programme	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Ajustement de l'exercice N	Total cumulé	2016-2020	2021	2022	2023	2024
Centre technique municipal	1 806 170.66	12 663.68	1 818 834.34	1 719 881.01	79 289.65	18 808.68	855.00	0.00
Equipement multifonction	6 151 100.59	970 266.70	7 121 367.29	691 622.55	1 828 478.04	2 451 266.70	2 150 000.00	0.00
Mail Champ Courtin et gare routière	1 246 400.00	151 217.61	1 397 617.61		375 733.00	301 884.61	720 000.00	0.00
Extension école élémentaire	2 955 000.00	362 912.88	3 317 912.88		58 449.00	299 463.88	1 500 000.00	1 460 000.00
RD28 - tranche 1	519 000.00	0.00	519 000.00		0.00	0.00	519 000.00	0.00
Totaux	12 677 671.25	1 497 060.87	14 174 732.12	2 411 503.56	2 341 949.69	3 071 423.87	4 889 855.00	1 460 000.00

ajouter (ou pas) une
diapo pour expliquer
ajustements AP-CP

Vote des AP/CP

Budget assainissement

- Fonctionnement : **477 K€**

Dépenses

– Charges prévisionnelles	: 319 k€
• Personnel	: 20 k€
• Charges générales	: 279 k€
• imprévus et exceptionnelles	: 20 K€
– Amortissement	: 70 k€
– Virement investissement	: 86 k€

Recettes

– Taxes et redevances et subv	: 418 k€
– Op ordre et divers	: 31 k€
– Résultat reporté	: 30 K€

Budget assainissement

- Investissement : 738 K€
 - **Dépenses prévisionnelles** :
 - Station d'épuration : 193 k€
 - Réseaux-réhabilitation : 515 k€
 - RAR : 0 k€
 - Amortissement : 29 k€
 - **Recettes**
 - Subventions : 0 k€
 - Amortissement : 70 k€
 - FCTVA : 6 k€
 - Virement : 86 k€
 - Résultat reporté : 575 k€

Pas de recours à l'emprunt envisagé en 2023



Budget 2023
Assainissement

Vote du budget assainissement



Budget assainissement 2023

Autorisations de programme et crédits de paiement

Autorisations de programme				Crédits de paiement				
Intitulé autorisation de programme	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Ajustement de l'exercice N	Total cumulé	2021	2022	2023	2024	2025
Station d'épuration	2 465 000,00	0,00	2 465 000,00	27 282,00	20 190,00	50 000,00	1 222 000,00	1 145 528,00



Budget 2023

Vote des AP/CP

Budget : Energies renouvelables

- Fonctionnement : 9 800 €

Dépenses

- Charges prévisionnelles : 9,8 k€

Recettes

- Recettes vente énergie : 9,8 k€



Budget : Energies renouvelables

Investissement : 8 200 €

- **Dépenses prévisionnelles : 8200 €**
- **Recettes prévisionnelles : 8200 €**



Budget 2023 Energie renouvelables

Vote du budget énergies renouvelables

Fin de la présentation